

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2009

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 26 mai 2009 à 21 heures, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mesdames Nathalie Boisclair, Lucie Désilets, Colette Larose et Nicole Leblanc

Messieurs Michel Gervais et Benoît Laganière

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS :

Du secondaire : Monsieur Michel Parent

COMMISSAIRES ABSENTS:

Madame Chantale T. Renaud
Monsieur Nicolas Léonard, commissaire représentant les parents du primaire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE:

Madame Francine Chabot

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Anthony Bellini, directeur général suppléant
Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Monsieur Dany Harton, directeur du Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 21 h 30.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

41-CE-2008-2009

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Boisclair :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en retirant les points 11.4 - école Samuel-De Champlain (B) – réfection de la toiture /sections C1 et 11.5 - école Gérard-Filion – réfection du gymnase double – correction des murs et réfection du plancher.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal: exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 28 avril 2009
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 6.1 Contrat d'assurances
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 École Gentilly – fenestration
 - 11.2 École Gérard-Filion - réfection de la toiture / sections A1, A2, A3, B2 et C7
 - 11.3 École Pierre-Brosseau - réfection de la toiture / sections B1 et B2
 - 11.4 Contrat de déménagement – suivi au plan d'organisation scolaire
 - 11.7 Location des photocopieurs (prolongation de contrat)
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3
COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2009

42-CE-2008-2009

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
28 AVRIL 2009**

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Boisclair que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2009 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

43-CE-2008-2009

CONTRAT D'ASSURANCES

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire Marie-Victorin a procédé à un appel d'offres public concernant sa couverture d'assurance générale;

CONSIDÉRANT QUE la police d'assurance de la Commission scolaire Marie-Victorin expire le 30 juin 2009;

CONSIDÉRANT QU'un (1) courtier d'assurances s'est procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT QU'un (1) courtier d'assurances a déposé une soumission;

CONSIDÉRANT QUE, par sa résolution n° 115-CC-2008-2009, le Conseil des commissaires a autorisé le 21 avril 2009, le Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications à poursuivre le processus d'adjudication de contrat;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection d'octroyer le contrat à «Lemieux, Ryan & Associés»;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Boisclair :

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin retienne les services de courtage d'assurance de « Lemieux, Ryan & Associés » pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 pour une prime de 206 693,00 \$ (avant taxes), incluant l'assurance responsabilité complémentaire (« Umbrella ») d'un montant de 10 000 000 \$;

QUE la secrétaire générale soit autorisée à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la couverture d'assurance de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

**** Le commissaire Benoît Laganière quitte la séance ****

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2009

ÉCOLE GENTILLY – FENESTRATION

Ce point est reporté.

44-CE-2008-2009

**ÉCOLE GÉRARD-FILION - RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTIONS
A1, A2, A3, B2 ET C7**

CONSIDÉRANT que dix (10) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

CONSIDÉRANT que six (6) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architecte «Architecture Labbé et associés inc.» d'octroyer le contrat à l'entrepreneur «Les Entreprises Cloutier et Gagnon (1988) Ltée»;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nicole Leblanc :

QUE le contrat pour le projet 078-278-45322 – École Gérard-Filion, Réfection de la toiture / Sections A1, A2, A3, B2 & C7 soit accordé à la firme «Les Entreprises Cloutier et Gagnon (1988) Ltée» pour un montant total de 424 410,00 \$, avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 12 mai 2009 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

45-CE-2008-2009

**ÉCOLE PIERRE-BROSSEAU - RÉFECTION DE LA TOITURE /
SECTIONS B1 ET B2**

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

CONSIDÉRANT que six (6) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architecte «Architecture Réal Paul» d'octroyer le contrat à l'entrepreneur «Les Toitures Vick et associés inc.»;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Colette Larose :

QUE le contrat pour le projet 085-285-45330– École Pierre-Brosseau, Réfection de la toiture / Sections B1 et B2, soit accordé à la firme «Les Toitures Vick et associés inc.» pour un montant total de 124 389,00 \$, avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 6 mai 2009 déposé par le Service des ressources matérielles;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2009

46-CE-2008-2009

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

CONTRAT DE DÉMÉNAGEMENT – SUIVI AU PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE

CONSIDÉRANT que douze (12) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la possibilité que le contrat s'élève à un montant supérieur à 100 000,00 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Gervais :

QUE le contrat pour le projet OP-DT-999, Déménagement et transport, soit accordé à la firme «Déménagement Universel» au taux horaire de 95,00 \$ pour un camion et trois manœuvres, et au taux horaire de 23,00 \$ par manœuvre supplémentaire et ce, avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 13 mai 2009 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

47-CE-2008-2009

LOCATION DES PHOTOCOPIEURS (PROLONGATION DE CONTRAT)

CONSIDÉRANT que le contrat de la location des photocopieurs se termine le 31 août 2009;

CONSIDÉRANT la problématique de changer les photocopieurs en période de rentrée scolaire;

CONSIDÉRANT que les employés doivent suivre une formation sur les équipements en période de rentrée scolaire;

CONSIDÉRANT la facturation à la copie;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nicole Leblanc :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6
COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2009

QUE le contrat pour la location de photocopieurs soit renouvelé pour une période de 3 mois se terminant le 30 novembre 2009 pour un montant approximatif de 90 000,00 \$;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à préparer et à signer un contrat de renouvellement pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'a été abordé.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lucie Désilets que la séance soit ajournée au mardi 2 juin 2009 à 20 h 15 à la salle des Lys.

Présidente

Secrétaire générale

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7
COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2009